



Les critères de sélection des candidats

A titre indicatif, chaque dossier est évalué selon les critères suivants :

Dans la forme :

- Transparence et compréhensibilité du dossier de candidature
- Présence de tous les documents demandés

Dans le fond :

- Performance commerciale de l'entreprise : Capacité à produire des revenus, – Qualités de l'entrepreneur : Leadership, gestion de son équipe, impact de son activité, engagement, motivation, conviction, etc.....
- Reconnaissance de la qualité de l'entrepreneur par des prix extérieurs
- Fort potentiel de développement de l'entreprise,
- Influence de l'entrepreneur au niveau social : apport au développement économique et social.